

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Lundi 28 avril 1980, à 18 heures,
Salle du Faubourg (rez-de-chaussée),
6, Terreaux-du-Temple**

Ordre du jour :

CONTRAT COLLECTIF

1. Prise de position sur les résultats des pourparlers.
2. Nomination des délégués pour le 1er Mai à Berne.
3. Perspectives à partir de l'assemblée des délégués.

La discussion au niveau de la section a largement pu se développer. Les membres sont maintenant informés. Le contrat tel qu'il est proposé est absolument inacceptable pour trois raisons essentielles :

Le patronat veut :

- **Abaissier le salaire des auxiliaires masculins**
- **Remplacer les clavistes des journaux par des rédacteurs**
- **Licencier comme il l'entend en proposant une codification des licenciements à la place d'une garantie de l'emploi**

Contre cela le 13e salaire en deux ans ne pèse pas bien lourd, surtout si l'on sait que l'article 10 (définissant les professions) n'existe plus et que des palabres sans fin seront la règle par rapport à l'article le remplaçant.

Enfin, avec l'évolution technologique actuelle signer un contrat de 3 ans et la paix du travail absolue est suicidaire.

Il faut donc refuser ce contrat et se donner les moyens d'acquiescer un contrat qui en vaille la peine.

Le comité proposera les votes suivants :

- a) Refus du contrat tel qu'il est actuellement et nomination des délégués pour l'assemblée du 1er Mai à Berne.
- b) Continuation des contacts au plan national pour coordonner un mouvement dès le 1er Mai, même si ce mouvement est minoritaire. Nous demandons seulement que si nous devons mener une action (mouvement perlé) qu'il soit suivi par d'autres sections ; ou alors qu'on organise là où c'est possible un mouvement coordonné (par exemple débrayage simultané de plusieurs sections).

Il va de soi que chacun doit être présent à cette assemblée. Les absents sans excuse valable auront objectivement accepté le contrat. Il sera trop tard, quand ce sera signé, de venir gueuler parce que tôt ou tard, un tel contrat nous retombera sur la figure... et cela fera mal !

Le comité

1^{er} MAI

Le tronçon SLP dans le cortège du 1er Mai se réunit à l'angle de la rue Necker et du boulevard James-Fazy. Nous invitons tout le monde à participer à ce tronçon pour montrer notre volonté d'unité et de lutte avec les travailleurs des autres branches industrielles.

Le comité